



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪᓂᓪᓂᓪ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

L'Assemblée législative crée une Commission de délimitation des circonscriptions électorales

IQALUIT, Nunavut (le 26 octobre 2022) - L'Assemblée législative a approuvé aujourd'hui une motion concernant la création d'une Commission de délimitation des circonscriptions électorales.

L'article 14 de la *Loi électorale du Nunavut* stipule ce qui suit : « À partir de 2022, une commission de délimitation des circonscriptions doit être établie pour le Nunavut tous les dix ans. » La dernière commission de délimitation des circonscriptions électorales a été créée en 2010. Son rapport final a été déposé à l'Assemblée législative le 28 septembre 2011.

L'Assemblée législative a recommandé à l'unanimité la nomination de l'honorable juge Susan Cooper, de M Michael Hughson et M. John Maurice à titre de membres de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales. La juge Cooper présidera la Commission.

La *Loi électorale* stipule que la Commission de délimitation des circonscriptions électorales doit présenter son rapport et ses recommandations à l'Assemblée législative dans les 250 jours suivant sa création.

« Les membres de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales possèdent tous une solide expérience dans le domaine des affaires publiques », a indiqué le président Akoak. « La Commission fournira plus d'information au sujet de ses travaux au cours des prochains mois. »

Des notes biographiques sont jointes au présent communiqué

-30-

Pour de plus amples renseignements :

John Quirke
Greffier de l'Assemblée législative
LegInfo@assembly.nu.ca

Notes biographiques

L'honorable juge Susan Cooper

Madame la juge Cooper a été nommée juge à la Cour de justice du Nunavut en décembre 2009. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès sciences obtenu en 1983 et d'un baccalauréat en droit obtenu en 1987 décernés par l'Université de l'Alberta. Elle a été admise au Barreau des Territoires du Nord-Ouest en 1988, au Barreau de l'Alberta en 1990 et au Barreau du Nunavut en 1999. Madame la juge Cooper a été associée du cabinet Cooper Johnson à Yellowknife de 1988 à 1992. Elle a pratiqué le droit à titre individuel à Yellowknife de 1992 à 1993 et à Iqaluit de 1993 à 1998. Elle a par la suite été associée chez Chandler et Cooper de 1998 jusqu'à sa nomination à la magistrature. De 1999 jusqu'à cette nomination, elle a été la première légiste et conseillère parlementaire de l'Assemblée législative du Nunavut. Ses principaux domaines de pratique comprenaient le droit parlementaire, le droit pénal, le droit de la famille, le droit civil, le droit de la protection de l'enfance, le droit municipal, le droit administratif et le droit du travail. L'honorable juge Cooper a été membre du Conseil canadien des avocats de la défense, de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada et du Conseil des tribunaux administratifs canadiens. Elle a déjà occupé les fonctions de vice-présidente du Tribunal des droits de la personne du Nunavut et du Tribunal d'appel de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Michael Hughson

Michael Hughson est un résident de longue date de Baker Lake et un ancien gestionnaire du ministère des Services communautaires et gouvernementaux. Il a occupé dans le secteur privé des postes de direction au sein de la North West Company et de la Nunamiut Company. M. Hughson est un ancien membre du Tribunal d'appel de l'évaluation. Il a également occupé à titre bénévole des rôles au sein de la Société Abluqta et de divers comités dans la municipalité de Baker Lake.

John Maurice

John Maurice est un résident de longue date d'Iqaluit et un ancien enseignant. M. Maurice a été juge de paix, directeur du scrutin pour Élections Canada et directeur adjoint du scrutin pour Élections Nunavut. M. Maurice a siégé à plusieurs conseils et organismes, notamment l'Association des enseignantes et des enseignants du Nunavut, le Tribunal des droits de surface du Nunavut, la Commission des normes du travail, le Comité d'appel de l'assistance au revenu, l'Office d'habitation d'Iqaluit, le Conseil de révision territorial et la Commission des licences d'alcool du Nunavut. Il a occupé à titre bénévole des rôles auprès de la Ligne d'aide Kamatsiaqtut du Nunavut, du festival Toonik Tyme d'Iqaluit et de Patinage de vitesse Canada.